

## Accès aux Soins Palliatifs

Le dispositif hospitalier s'appuie sur un ensemble de réponses graduées permettant d'adapter finement la prise en charge aux besoins des personnes

**Pour vos proches, vos amis ou connaissances, vous avez besoin de contact avec les soins palliatifs...**

Comment faire ?

- en parler à votre médecin généraliste qui connaît les structures existantes de votre région et se doit de vous en informer.
- vous mettre directement en relation avec :

- **USP** : unités de soins palliatifs,

- **EMSP** : équipes mobiles de soins palliatifs, soit dans le cadre hospitalier, soit à l'extérieur en collaboration avec les libéraux ou le HAD.

- **lits identifiés de soins palliatifs** dans les services spécialisés des hôpitaux,

- **HAD** : services d'hospitalisation à domicile prenant en charge des patients en fin de vie à domicile en collaboration avec les équipes libérales.

Si l'offre hospitalière apparaît désormais bien structurée, elle demeure à développer quantitativement.

Les soins palliatifs dans les structures **médico-sociales** sont pour leur part encore quasi balbutiants.

### En Drôme :

USP de Crest  
USP de Valence

EMSP de Crest  
EMSP de Valence  
EMSP de Romans  
EMSP de Montélimar

Hôpital de Valence  
Hôpital de Romans

HAD à CREST, DIE, VALENCE, ROMANS, MONTELMAR

### En Ardèche

USP de Privas

EMSP de Privas  
EMSP d'Aubenas  
EMSP d'Annonay

Hôpital d'Aubenas  
Hôpital d'Annonay

Hôpital de Bourg St Andéol

Cette liste s'appuie sur des données de 2012.

Elle n'est pas exhaustive.

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de structures de santé proches de chez vous.